

CLHSCT du 15 juin 2021 par Visio-conférence.

Pour la **CFDT-VNF** : Stéphanie MARTIN, Valérie BELS, Patrick THOMAS, Emmanuel TACHET et Pascal DEBRIERE.
Benjamin JACQUES excusé suite au chômage sur la Moselle.

- Pour infos un nouveau directeur (directrice) a été nommé. Le directeur Pascal GAUTHIER part fin juin pour la métropole de Metz.
- Point d'information sur la situation sanitaire.

Reprise du présentiel de deux jours /semaine avec trois jours de télétravail maximum. Ceci jusqu'au mois de septembre. Ensuite reprise du télétravail choisi.

Respect des 4 m² par personne en réunion et formation.

Plusieurs brochures seront distribuées dans les centres pour aidés les personnels : fiches manager bureau, manager terrain, memo bureau et memo terrain.

Il y a suffisamment de masques en réserve à la DT NE pour les personnels.

46 cas positifs ont été recensés à la DT NE durant la crise.

- Bilan DTNE Santé Sécurité et conditions de Travail (pour Avis)

La **CFDT-VNF** fait remarquer que nous avons le nombre de visite médical, et qu'il serait intéressant d'avoir le pourcentage de personnel visité.

La **CFDT-VNF** remarque la mauvaise remontée des risques psychosociaux.

La **CFDT-VNF** vote pour le bilan Santé Sécurité sous réserve des remarques pertinentes de la **CFDT-VNF** sur les remontés non insérées dans le document.

- Rapport d'activité 2020 de l'inspecteur santé et sécurité au travail de VNF Monsieur DIEUDONNE ISST.
- Point d'information sur les accidents de service/travail, de trajet, incidents, maladies professionnelles et situation dangereuses en 2021 :
 - Agressions verbales des agents. La **CFDT-VNF** fait remarquer que seul les agressions physiques sont remontées dans les bilans et que les agressions verbales sont fréquentes et que ceux-ci créent un sentiment de mal être pour les agents.
 - Chute à l'eau d'un agent suite à un dégrillage avec un appui sur un garde-corps. Le garde-corps était défectueux et attaqué par la rouille et c'est plié. Des mesures de vérifications des gardes corps servant au dégrillage ont été demandées. La **CFDT-VNF** préconise dans un deuxième temps la vérification de tous les gardes corps estimant que tous les garde-corps peuvent être fragilisés avec le temps et de surcroît au bord de l'eau.

- Droit d'alerte sur un mode de fonctionnement d'une écluse sur le canal des Vosges. Suite à de nombreuses fuites en aval l'égalité de niveau posait problème et il était difficile d'ouvrir les portes amont. Pour remédier à ceci les agents tiraient la porte amont avec une corde à l'aide d'un « Kangoo » Un représentant de **La CFDT-VNF** a procédé à une procédure d'alerte suite à cette situation anormal d'exploitation. M. VOGRIG soutient la démarche de **la CFDT-VNF** et signale que pour des modes de fonctionnement anormal comme celui-ci, il faut en informer la hiérarchie et avoir une concertation avec les acteurs de la sécurité avant sa mise en place. Suite à la procédure d'alerte de **la CFDT-VNF** l'UTI Vosges a fait augmenter la pression dans les vérins facilitant ainsi la manœuvre des portes amont. Des travaux sur cette écluse sont prévu au prochain chômage de 2022.
- Droit de retrait au CCB pour une pollution au plomb. Des mesures ont été prises.
- Organisation du travail des anciens barragistes de l'UTI Meuse-Ardenne. Des modifications d'exploitation ont été imposé sur les Ardennes, ce qui s'est fait sans concertation avec les agents. Des agents barragiste qui avaient postulé comme itinérant se retrouve maintenant à l'entretien plus fréquemment. Le chef d'UTI assume cette organisation en mettant les agents en polyvalence et en partageant les taches pour une certaine équité. Un point sera fait avec les agents le 15 juin.
- Le PC de GIVET devrait prendre rapidement la main sur le PC de VERDUN. Les effectifs sur la Meuse Amont sont faible.
- Modification de l'organisation du travail concernant l'itinérance sur le secteur Orconte-Saint-Dizier à l'UTI CCB en haute saison. Suite à un manque d'effectif et la possibilité aux agents de partir en vacances, il a été acté la possibilité sur les deux secteurs de passer de deux fois 7H42 à un fois 9H sur chaque secteur, avec des Astreintes fractionnées le samedi, une spécificité CCB et une possibilité d'HS. **La CFDT-VNF** a émis un avis favorable à cette nouvelle organisation après échanges avec les agents concernés. Nous regrettons le manque d'effectifs, mais validons cette organisation pour le maintien des revenus et la possibilité des agents pour partir en vacances. Seul bémol les agents perdront 1.5 jours de CP et 1.5 jours de RTT suite à moins de jours de travail.
- Information sur l'enregistrement des conversations avec les mariniers dans le cadre de la mise en place de l'obligation d'annonce NAMIB sur la Moselle internationale. Depuis l'écluse de KOENIGSMACKER lors des échanges radio les conversations seront enregistrées et gardées 6 mois maximum. Ses enregistrements permettront de pouvoir être réécouter en cas d'incompréhension des annonces des bateaux. A Galsheim sur le Rhin cette organisation existe depuis longtemps. Ceci permettant d'avoir des preuves en cas de conflits ou d'incompréhension.
- Projets immobiliers 2021 à la DT Nord-Est :
 - CMI de CHAUMONT. Aménagement des locaux de vie et bureaux pour 325 000 € HT.
 - CMI de SEDAN. Mise aux normes des locaux pour 105 000 € HT.
 - Ecluse de FONTENOY. Pose d'un bungalow pour le personnel féminin pour 45 000 € HT.
 - Cabine écluse 2 de RECHICOURT. Toiture, isolation et chauffage pour 72 000 € HT
 - Transfert de la métallerie de GOLBEY à CHAVELOT. Loyer annuel 52 000 € pendant 6 ans.
- Suivi des mesures provisoires d'organisation à l'UTI CMRE-EN.
Un Recrutement de CCD sur le PC d'Einville devrait avoir lieu pour compenser le manque de personnel.

Prochain CLHSCT le 7 septembre à TOUL